



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 10 03 2010

Secrétaire de séance : Mme CLAUDEL Solange

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick	✓		
EUSTACHE	Marie-Hélène		⊖	Procuration donnée à M. HARDEL
FERRY	Gérard	✓		
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry			
TILLARD	Olivier	✓		
URION	Michel	✓		
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR :

1. Vote du compte administratif 2009
2. Vote du compte de gestion 2009
3. Préparation du budget 2010
4. DCM convention partenariat SIS
5. DCM choix de l'établissement bancaire pour l'église
6. Vote du compte administratif assainissement 2009
7. Vote du compte de gestion assainissement 2009
8. Préparation du budget assainissement 2010
9. Information sur la CCSV
10. Questions diverses

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le conseil municipal a élu, à l'unanimité, Monsieur FERRY Gérard comme président de séance, puis a pris acte du compte administratif 2009 dressé par M. COLIN Claude Maire, a voté et arrêté à l'unanimité les résultats définitifs après avoir constaté que M. COLIN Claude, Maire, a quitté la salle de réunion.

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2009

Reporté à la prochaine réunion.

4. DCM CONVENTION PARTENARIAT SIS

Reportée à la prochaine réunion.

5. DCM CHOIX DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE POUR L'EGLISE

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de contracter un emprunt en vue du financement par la Commune de la restauration de l'église.

Le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont été consultés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **DECIDE** de contracter un emprunt de 80 000,00€ pour une durée de 12 ans au taux fixe de 3,49 %

6. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2009

Le conseil municipal a élu, à l'unanimité, Monsieur FERRY Gérard comme président de séance, puis a pris acte du compte administratif assainissement 2009 dressé par M. COLIN Claude, Maire, a voté et arrêté à l'unanimité les résultats définitifs après avoir constaté que M. COLIN Claude, Maire, a quitté la salle de réunion.

7. VOTE DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2009

Reporté à la prochaine réunion.

8. ACCEPTATION DE REMBOURSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal, que la Fondation du Patrimoine vient d'émettre un chèque correspondant à un acompte de 30% de la subvention octroyée le 25 avril 2009 pour la restauration de la toiture de l'église de FROLOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTTE** le chèque d'un montant de 1200,00€

9. INFORMATION SUR LA CCSV

M. COLIN informe le Conseil Municipal que la Préfecture, suite au refus de la commune de Flavigny, **n'a pas validé la prise de compétence petite enfance**. Possédant plus de 25% de la population de la CCSV, Flavigny a un droit de veto sur toutes les décisions prises.

Motifs invoqués : Incertitude sur l'avenir de la CCSV – Manque de financement
- Incidence de la taxe professionnelle sur le budget.

M. COLIN lève la séance.